

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

**N° 80 04289**

---

⑤④ Dispositif polyvalent concernant l'élevage permettant notamment la capture, la contention et l'affou-  
agement des animaux domestiques.

⑤① Classification internationale (Int. Cl. 3). A 01 K 3/00.

⑫② Date de dépôt..... 26 février 1980.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 40 du 2-10-1981.

---

⑦① Déposant : GIBE Michel Raymond Marie, résidant en France.

⑦② Invention de : Michel Raymond Marie Gibe.

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire :

5 Dans le système présenté : à l'aide d'une fourche ou pelle portée trois points ou tout simplement remorque, l'on dépose la nourriture sur une surface propre (telle une pâture usée ou autre) et on l'enferme dans l'appareil qui a la possibilité d'être déformé à la demande et ainsi permettre aux animaux de consommer cette nourriture jusqu'à épuisement total et sans gaspillage.

10 Le dispositif selon l'invention peut-être utilisé comme clôture soit à l'entrée d'un silo dont on veut interdire l'accès aux animaux ou au contraire le faire consommer en libre service, il ne s'agit que de lui faire prendre la forme désirée en étant sûr que pour les 17 à 18 mètres qui représentent la longueur totale de l'appareil déployé, les vaches seront bien gardées...

15 Le dispositif selon l'invention présente une grande mobilité du fait de son attelage derrière tracteur d'une part et sa conception technique d'articulation tous azimuts d'autre part. Enfin, par la dimension et la forme géométrique des matériaux de base employés, cet appareil est d'une solidité incomparable en même temps qu'il offre l'énorme avantage de n'être  
20 aucunement dangereux pour les animaux.

Les dessins annexés illustrent un mode de réalisation du dispositif selon l'invention -

- La figure (1) représente le dispositif en position de barrière
- 25 - La figure (2) représente le dispositif en position de parc de contention
- La figure (3) vue du parc de contention de dessus
- La figure (4) vue du dessus du dispositif en position "déformée" pour service mangeoire.

30 Cet appareil est de type semi-porté avec accouplement par 2 ou 3 points (1) (suivant usage) derrière tracteur agricole même de faible puissance (un 30 cv suffit largement).

35 En fait, l'appareil se compose de quatre barrières acier de forte section : deux mesurent 6 m 50 de longueur et les deux autres 2 m 50 hors tout (largeur maximum autorisée par le code de la route), leur hauteur commune en position de travail (donc avec roues arrières pivotantes) (2) est 1 m 85 en haut de la barre supérieure, hauteur indispensable pour en éviter le franchissement par tous les animaux.

40 Ces barrières ont les barres espacées de 45 cm d'axe en axe soit 35 ou 36 cm entr'elles d'intervalle, suivant que l'on utilise du 90 ou 100 mm de section, encore là, section indispensable pour une bonne solidité de l'ensemble étant donné la longueur de l'appareil.

45 Ces quatre barrières sont réunies par des ferrures qui leur permettent en plus d'une cohésion d'ensemble, de pivoter et donc de se déformer les unes par rapport aux autres et ainsi de composer la figure géométrique qui correspond à l'utilisation demandée.

## - Le MULTI-SERVICE ELEVAGE -

La présente innovation concerne un dispositif pour l'élevage selon l'invention. -

5 Le dispositif selon l'invention est caractérisé en ce que très souvent, les éleveurs sont confrontés à certains problèmes concernant les changements de parcelles de leurs animaux, soit aussi pour toutes les opérations de prophylaxie et interventions de santé sur les animaux. La plupart du temps, les éleveurs construisent des parcs plus ou moins solides, plus ou moins dangereux (présence de fils barbelés ainsi que de pointes rouillées quelquefois). De toute façon, ces parcs à bestiaux sont fixes et il faut donc en construire un dans chaque pâture d'où source de dépense en main-d'oeuvre tant pour la construction que l'entretien ainsi que dépense en matériaux.

15 Le Problème de la contention est lié à celui de la capture et la plupart des cas, dans la manière et quel que soient les équipements avec lesquels on procède on se retrouve face aux mêmes problèmes de solidité, de sécurité des animaux, et, aussi en fin de compte, d'efficacité qui dans la grande majorité des moyens conventionnels sont des qualités quasi absentes.

20 Quand à la distribution des aliments aux champs (ensilage surtout), il existe bien sûr, certains matériels genre auge roulante, mais pratiquement, il faut charger ce matériel avec une fourche frontale ou autre moyen de chargement qui requiert un certain temps de mise en oeuvre ou alors procéder au chargement manuel - avec tous les inconvénients qu'on lui connaît....

Si l'on considère l'état de la technique en la matière, force est de constater que les dispositifs actuels qui s'y rapportent sont très spécialisés donc chers et ne couvrent pas l'éventail des services recherchés fréquemment en élevage.

30 En ce qui concerne les appareils de capture et de contention par exemple, ils sont tous très sophistiqués et destinés surtout à des soins chirurgicaux et donc très spécifiques à ce genre d'intervention avec sangles, garrot, immobilisation de la tête et des membres ...etc...etc..

35 Le matériel se distingue par sa polyvalence et concerne plus précisément cinq opérations auxquelles, les éleveurs de bovins en particulier, sont amenés à se livrer dans le cadre de leur activité. Ce sont :

- 40 - 1° - La capture (groupée ou individuelle)
- 2° - La Contention
- 3° - Le Convoyage d'un champ à un autre ou de la ferme au champ ou vice versa
- 4° - L'Affouragement ou la distribution des aliments (en particulier les ensilages distribués au champ)
- 45 - 5° - Les clôtures rapides et solides qu'il est amené à faire dans un très court délai ou la protection sérieuse d'un silo (sur l'une des faces) contre les animaux pour un temps indéterminé de même que le libre service du dit silo.

Le quadrilatère formé par les barrières en position fermée est supporté à l'arrière par deux roues pivotantes (2) dont l'une peut être stabilisée rapidement (par une simple goupille) (3) pour obtenir une stabilité latérale si on le désire, et qui de toute façon est indispensable pour le transport sur route.

Si l'on veut une stabilisation encore plus efficace, il suffit d'emboîter deux fers ronds (4) prévus à cet effet et fixés sur la partie avant qui peuvent se déplacer sur un secteur troué fixé lui-même sur chaque partie des barrières longues. De plus, la barrière arrière (5) Figure 2 - peut-être stabilisée grâce à un autre fer rond (6) figure 3 - sur secteur réglable (en lieu et place du vérin) ce qui permet toujours la déformation désirée de celle-ci par rapport aux autres.

Enfin, l'adjonction en option de 1, 2 ou 3 vérins double effet (7) figure 3 - permet de fermer ou d'ouvrir à volonté et sans effort l'appareil, ceci étant utile surtout pour la capture et la libération, et peut donc être mise en oeuvre depuis le siège du conducteur.

Il faut aussi noter côté technique, les fermetures assez spéciales (8) étudiées pour être fermées très rapidement.; De construction très solides et conçues de telle façon que les 2 tubes ainsi rassemblés sont entourés totalement, leur conférant outre leur solidité, une grande aisance de mouvement avec un minimum de jeu de façon que la figure de base (parc fermé) qui reste en somme un parallélogramme déformable puisse avoir un bon équilibre quel que soit la position des roues et du support avant, étant donné le centre de gravité assez haut. En effet, l'appareil, de par ses utilisations multiples doit être de bonne taille de façon à éviter tout franchissement par les bêtes, qu'elles soient placées à l'intérieur ou à l'extérieur, suivant l'usage que l'on fait de cet appareil.

A signaler enfin à l'avant de l'engin et dessous une plaque soudée (9) formant patin permettant sans atteler de pousser ou tirer l'appareil à seule fin de le déplacer de quelques mètres surtout quand il est en "service alimentation" car, en hiver surtout, les bêtes en piétinant autour pour prendre leur nourriture occasionnent la dégradation de la surface du sol et ce système permet donc d'offrir aux animaux une surface toujours renouvelée propre et solide.

RENDICATIONS  
-----

- 1°) Appareil d'élevage étant prévu pour de multiples usages dont : la capture, la contention, et l'affouragement des animaux. Appareil caractérisé en ce que la structure de base est composée de quatre barrières réunies deux à deux et articulées les unes aux autres. Il comporte également des moyens d'attelage qui permettent son déplacement. Appareil caractérisé en ce qu'il comporte aussi deux roues supportant la partie arrière et lui permettant une plus grande mobilité. Il faut aussi noter l'adjonction éventuelle de vérins qui rendent possible la fermeture rapide et sans effort de l'appareil.
- 2°) Appareil selon revendication 1 caractérisé en ce que les barrières sont réunies par des ferrures et fermetures permettant à celles-ci outre leur très grande solidité d'ensemble, leur déformation les unes par rapport aux autres, requise pour ces différents usages. Le tout, en position fermée forme une figure géométrique qui est en fait un quadrilatère déformable.
- 3°) Appareil selon revendication 1 caractérisé en ce qu'il comporte à l'arrière deux roues pivotantes dont l'une est munie d'un moyen de blocage pour transport sur route.
- 4°) Appareil selon revendication 1 caractérisé en ce que les moyens d'attelage sont constitués d'un attelage "3 points" permettant son déplacement à volonté et sa fonction notamment dans les usages de capture et de transport.
- 5°) Appareil selon revendication 1 caractérisé en ce qu'il comporte des vérins double effet permettant son ouverture et sa fermeture sans effort, depuis le siège du conducteur.

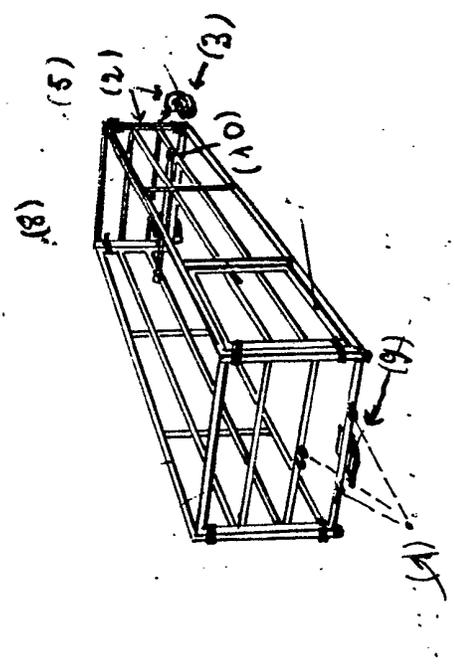


Fig 2

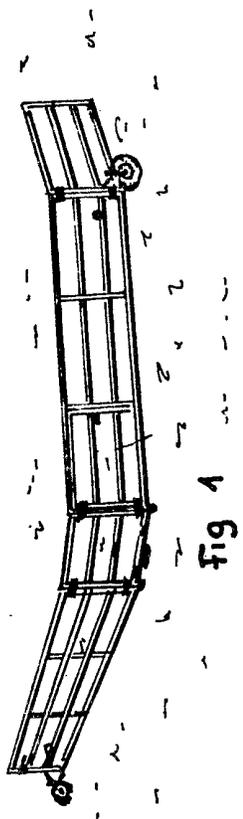


Fig 1

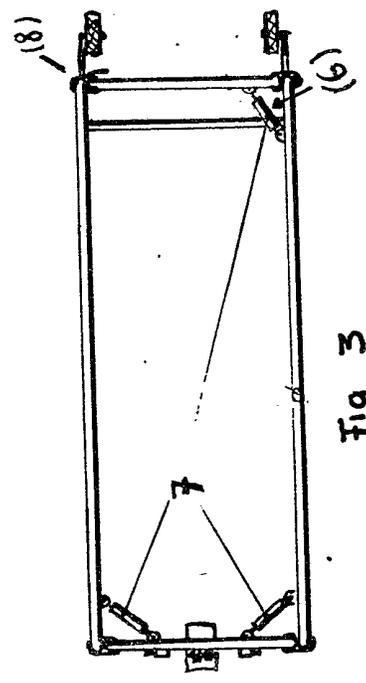


Fig 3

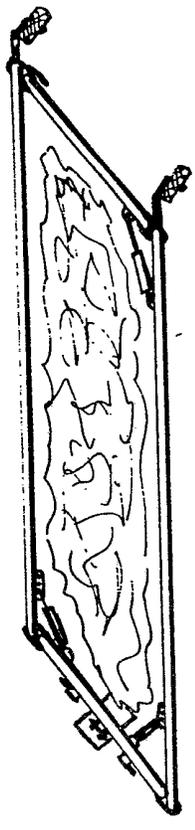


Fig 4